

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 30, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 23 novembre 1865

BULLETIN.

Plusieurs correspondances font connaître que le cardinal Antonelli a adressé aux puissances une note explicite sur le départ des troupes françaises. Dans ce document le cardinal commencerait par rappeler que le gouvernement pontifical avait demandé au cabinet de Paris le rappel des troupes françaises des Etats Romains, il continue en disant que les ordres récemment donnés par ce cabinet pour un commencement d'évacuation devaient être considérés de sa part comme étant les suites de l'acte politique du 15 septembre.

Le cardinal-ministre insisterait sur la manière dont cette convention a été conclue : « Le gouvernement français, dirait-il, a pris des engagements vis-à-vis d'une puissance étrangère hostile au Saint-Siège et sur des affaires qui regardent le Saint-Siège, sans que celui-ci ait été consulté. » Cette situation laisse au Souverain Pontife toute la liberté d'agir suivant les circonstances.

Le sens général de la note serait, du reste, très déferent et même sympathique pour la France et l'Empereur.

Il est question, dit le Bulletin de Paris d'une protestation du Souverain Pontife contre le passage du discours du roi Victor-Emmanuel, annonçant la suppression des corporations religieuses en Italie.

D'autre part, ajoute la même correspondance, on mande de Florence qu'un groupe de députés proposera de rapporter la motion par laquelle le parlement a déclaré Rome capitale de la Péninsule.

On croit que le conflit de l'Espagne avec le Chili n'aura pas des conséquences aussi graves qu'on le supposait. L'opinion publique en Espagne même reconnaît la précipitation et l'exagération des mesures prises par l'amiral Pareja. Aussi, croit-on que conformément au désir général, une médiation sera acceptée sur la de-

mande même du Gouvernement de Madrid et de la partie adverse. Les grandes puissances ne peuvent accueillir cette solution qu'avec faveur, car elles verraient avec peine le conflit actuel prendre des proportions qui nuiraient à tous les intérêts.

Les correspondances télégraphiques de Dublin font connaître qu'il règne une grande agitation dans cette capitale. L'autorité croit nécessaire de prendre des précautions extrêmes en vue d'un soulèvement quelconque. Les postes militaires sont doublés, les soldats tenus sous les armes et la plus active vigilance pratiquée à l'égard des étrangers. « Dublin, dit un résident français, ressemble tout à fait à une ville en état de siège. »

Les dernières nouvelles de New-York constatent la victoire remportée par les abolitionnistes républicains, dans la plupart des Etats du Nord qui viennent de procéder à des élections.

Il paraît certain d'après les avis de New-York que l'ex-président Davis sera jugé par un jury civil et non pas un conseil de guerre.

Dans son numéro d'hier, le Constitutionnel dément le bruit d'après lequel l'Empereur Maximilien aurait adopté le plus jeune des princes Iturbide.

J. REBOUX

Nous lisons dans le Bulletin de Paris :

« On écrit de Florence que le général Garibaldi dont la présence dans la nouvelle capitale de l'Italie a été mise en doute par plusieurs journaux y a passé seulement quelques jours durant lesquels il a conféré avec ses amis politiques. Le résultat de ces pourparlers a été qu'il serait opportun de poser devant le Parlement la question de Venise et de Rome ; c'est pourquoi le général d'ailleurs souffrant, est retourné à Caprera. Quant à une entrevue avec le roi Victor-Emmanuel, ainsi qu'à une injonction du gouvernement, l'une et l'autre supposition sont démenties de la manière la plus explicite. »

Le Monde s'exprime ainsi au sujet de la suppression des corporations religieuses annoncée par le roi Victor Emmanuel dans le discours d'ouverture du parlement de Florence :

« On ne se contente pas, dit-il, de dépouiller les corporations religieuses, on les supprime. La corporation religieuse est formée par un lien invincible, le lien de la conscience. Comment vous y prendrez-vous pour atteindre l'homme dans son for intérieur ? Vous pouvez confisquer les biens, puisque la confiscation est un principe si cher aux peuples démocratiques. Dépouiller le clergé ! et après, en serez-vous plus libres ? Vous ne séparez pas seulement l'Eglise de l'Etat, vous séparez la propriété du légitime propriétaire. Vos finances sont donc bien mauvaises ! La confiscation ne soutiendra pas longtemps votre crédit. D'autant plus qu'on n'abandonne pas l'espoir de nouveaux combats ; perspective agréable pour les Italiens, qui n'ont jusqu'ici battu et conquis que par la main des Français. »

La répression de l'insurrection des noirs à la Jamaïque a été aussi prompt qu'imprévisible. On pourra se faire une idée de ce qu'elle a été par le passage suivant, extrait du rapport du colonel Hobbes :

« Il déclare qu'ayant fait arrêter un jeune nègre de seize ans, domestique de Boyle, l'un des chefs de l'insurrection contre lequel il existe du moins la preuve authentique d'un appel aux armes, signé de sa propre main, il avait attaché ce garçon à l'étrier de la selle et que lui tenant son pistolet sur la tempe, il se faisait désigner tous ceux qui avaient occupé des grades parmi les combattants, et que sur un pareil témoignage, trouvant la culpabilité des prisonniers suffisamment démontrée, n'ayant pas la possibilité de s'embarrasser d'eux dans sa marche, et ne voulant pas les laisser libres, il les avait fait conduire à l'arrière du régiment et les avait fait passer par les armes ou attacher aux branches de onze arbres qui se trouvaient par hasard sur le terrain. La conviction de ce digne émule de Kirke, était corroborée par ce fait que ces malheureux avaient une contenance diabolique et ne montraient pas la moindre faiblesse !

« Quelques autres prisonniers ayant échappé à la désignation du petit nègre,

d'une physionomie très intelligente, a soin d'ajouter le colonel, on se contentait de les coucher sur l'affût d'un canon et de leur appliquer une correction de cinquante coups de fouet. Parmi eux, s'est trouvé un homme de couleur de trente-cinq ans qui, au quarante-septième coup de fouet, se permit de grincer des dents et de jeter un regard provocateur sur le prévost-marschal ; il fut à l'instant même détaché du canon et attaché à une branche où il resta jusqu'à ce que, mort s'en suivit. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 22 novembre.

M. de Tavora, ancien ministre d'Espagne au Chili, a adressé au Morning-Post une lettre dans laquelle il blâme la conduite tenue par l'amiral Pareja, lequel, suivant M. de Tavora, n'a pas agi en conformité des vues conciliatrices du gouvernement espagnol.

Le Standard discute l'éventualité d'une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne relativement à la question du Chili.

Le maire de Manchester a convoqué un meeting des marchands de cette ville pour demander au gouvernement qu'une enquête sévère soit faite sur les événements de la Jamaïque.

Le Morning-Post et le Times soutiennent que l'insurrection de nègres à la Jamaïque est due aux missionnaires Baptistes.

Le Times blâme le gouvernement américain de ce qu'il permet aux sénateurs de s'organiser en vue d'une attaque contre le Canada.

Le Daily-Telegraph dit que le comte Russell suivra une politique de conciliation vis-à-vis de l'Irlande.

Dublin, 22 novembre.

On assure que l'armement du fort Pigeon house doit être attribué au bruit de l'apparition de navires suspects dans le canal. Le fort Magazine Park Phoenix a été également armé et pourvu d'une garnison. Les règlements concernant la discipline militaire sont maintenant plus stricts et plus sévères.

Rome, 21 novembre, soir.

Le Journal de Rome annonce que, depuis le 13 novembre, les soldats pontificaux ont eu quatre rencontres avec les brigands. Dans la première rencontre, un gendarme

a été tué et trois blessés. Dans la seconde, qui a eu lieu hier, Tanucci, chef de bande, a été blessé ; dans la troisième rencontre, qui a eu lieu à Monte-Celma, avec le bande Andreozzi, il y a eu de nombreux blessés du côté des brigands et trois sont morts ; trois gendarmes ont aussi été tués, un soldat de la ligne et deux autres gendarmes blessés. — Plusieurs individus portant des armes ont été arrêtés. Depuis le 19 de ce mois, les gendarmes ont fait preuve d'une grande énergie.

Il n'y a plus de cas cholériques à Cor-neto.

A Rome et dans les autres provinces de l'Etat pontifical on ne constate aucun cas.

Toulon, 22 novembre.

Le Gomer et le Labrador sont arrivés avec le complément du 19^e régiment de ligne, le 3^e bataillon de chasseurs, et de nombreux soldats congédiés appartenant au corps d'occupation.

L'ordre est arrivé de réduire l'escadre de la Méditerranée de quatre bâtiments cuirassés.

Le transport la Perdrix est arrivé apportant pour le Musée du Louvre un vase colossal provenant de l'ancien Temple d'Amathonte (île de Chypre.)

Londres, 21 novembre.

Consolidés anglais 88 1/16 à 88 3/16. — Consolidés turcs 46 3/4. Il a été déposé aujourd'hui à la Banque, 162,000 liv. st.

L'ex-corsaire confédéré, le Shenandoah, a quitté aujourd'hui Liverpool pour New-York, sous les ordres du capitaine Freeman.

New-York, vendredi, 11 novembre.

(Par le paquebot transatlantique l'Europe) Le président Johnson et le juge suprême Chase ont donné leur avis dans l'affaire du procès de trahison à tenter à Jefferson Davis. Le président a exprimé le désir que le procès ait lieu le plus tôt possible, et on croit que Jefferson Davis sera jugé en Virginie. Le juge Chase s'est prononcé, dit-on, contre la légalité d'un procès en Virginie, aussi longtemps que le pouvoir militaire serait dominant dans cet Etat.

Dans les élections annuelles de plusieurs Etats qui ont eu lieu mardi, 7 novembre, les républicains qui soutiennent l'administration du président Johnson, ont remporté partout la victoire ; ils ont même réussi dans le New-Jersey, à faire élire leur candidat président, et ils ont la majorité dans la législature. Ce résultat est d'une grande importance pour le crédit du gouvernement.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 24 NOVEMBRE 1865.

N° 13

FEMME D'UN VANITEUX.

LES ÉPOUX.

(Suite — Voir notre dernier numéro.)

Quelques jours plus tard, on lisait dans tous les journaux :

« M. Albert Oehard, avocat et conseiller provincial, et Mme Oehard viennent de faire don d'une somme de mille francs au bureau de bienfaisance de notre ville. »

Le même soir, Albert entra chez sa femme avec Carlos.

« Je t'amène M. Marsange pour que tu causes avec lui, pendant que je recevrai un client. A tout à l'heure. »

Restée avec Carlos, Hélène, qui remarquait chez lui une froideur et une réserve inusitées, lui dit pour entamer l'entretien : « Voilà bien longtemps, Monsieur, qu'on ne vous ait vu niulle part. — Je viens de passer quinze jours à la campagne. — Et, avant de partir, vous n'avez point dit adieu à vos amis ! — Je me suis décidé trop subitement. J'ai cédé à une fantaisie, à une soif irrésistible de liberté, de grand air et de solitude. J'ai été vivre en ermite à ma petite terre de Vaux. Ah ! que n'y suis-je resté !

(1.) Reproduction interdite.

— Que signifie ce regret ? Vous est-il arrivé depuis votre retour quelque chose de fâcheux ?

— J'ai trouvé l'ange que j'adorais dépouillé de ses ailes. O illusions !

Hélène baissa les yeux en rougissant sous le regard de Carlos et garda le silence.

« Quel bon généreux Albert Oehard et sa femme viennent de faire aux pauvres ! » poursuivit-il avec sarcasme. « En lisant cette nouvelle, je me suis rappelé une petite discussion que nous avons eue dans le temps, vous et moi, sur la modestie. Vous l'avez oubliée, sans doute ? »

Hélène ne put répondre. Chaque parole lui déchirait le cœur et rouvrait ses blessures saignantes en secret.

« Quant à moi, ajouta Carlos, je me souviens très-bien que vous vous vantiez du rare mérite de ne point faire étalage de vos bonnes actions. — Et vous ne m'avez pas crue ? — Eh bien, avais-je tort de douter. »

Hélène baissa la tête.

« Avais-je tort de vous croire disposée, comme la plupart des femmes, à produire de l'effet sur la scène du monde ? »

Elle ne répondit pas.

« Vous restez muette ? Vous trouvez que je me mêle de choses qui ne me regardent pas ? Vous êtes offensée ? — Non, balbutia elle, non, Carlos, vous avez raison, je ne suis pas modeste, je suis une folle, une vaniteuse, avide de briller et de recueillir des louanges. »

Elle releva la tête, des larmes roulaient lentement sur ses joues. Jamais Carlos ne l'avait vue pleurer. Elle avait dans la physionomie quelque chose de si humble, de si doux, de si charmant qu'il faillit se

jeter à genoux et rétracter ses paroles. Mais en même temps, l'attitude d'Hélène commandait le respect et réprimait toute explosion passionnée. Cependant il ne put se défendre de lui saisir la main, en disant avec chaleur :

« Pardonnez-moi, j'étais injuste, j'en suis sûr. Dites-moi seulement que ce n'est pas vous-même qui avez donné de la publicité à votre bonne œuvre et je vous crois. J'aurais dû deviner que cette idée venait d'Albert. — Vous vous trompez, Carlos ; elle est de moi, de moi toute seule, s'écria vivement Hélène. — Hélas ! Pourquoi me forcez-vous à vous croire l'esclave d'une pitoyable vanité ?

— Parce qu'il ne faut pas qu'un ami conçoive d'idées fausses sur le compte de son ami. — Il se fit un moment de silence, Carlos se leva et alla au piano. Il préluda longtemps. La joue appuyée sur sa main, Hélène regardait dans la rue. Tout à coup il entonna cette même ballade qu'il lui avait entendu chanter à l'Abbaye. A ces accents, une étrange émotion agita le cœur de la jeune femme. Elle songea au vide de son existence domestique, à l'absence d'un but et d'un intérêt sérieux dans sa vie, si brillante à la surface et, au fond, si pauvre de bonheur vrai. Ses fréquentes aspirations vers les joies du foyer se réveillèrent plus ardentes. Elle eut envie de pleurer sur elle-même et sur ses beaux rêves évanouis. Des souvenirs à la fois amers et attrayants se dressèrent devant elle et lui firent revoir mentalement cette soirée où, livrée à elle-même, elle avait chanté cette ballade. L'impression était si vive qu'elle

se sentait trembler comme au moment où Carlos l'avait surprise. Combien, à cette époque, elle espérait de son fiancé, et combien l'incurable vanité de son mari lui avait préparé de cruelles déceptions !

Carlos ne chantait plus et elle demeurait toujours immobile. Elle fut tirée de son chaos de pensées par ces mots, qu'il lui dit presque à l'oreille :

« Faites-moi entendre une fois encore votre chant. — Impossible pour ce soir, balbutia-t-elle sans tourner la tête. — Vous rappelez-vous nos petites querelles de l'Abbaye, » demanda-t-il après un moment de silence.

Elle fit un signe de tête affirmatif. « Vous souvenez-vous, poursuivit-il, du sévère reproche que vous m'adressiez au sujet de Mlle Emma, en supposant que j'étais amoureux de sa mère ? — Vous m'avez dit alors que je me trompais, et je vous ai cru. — Oui, j'en atteste Dieu, vous vous trompez. Nous jugeons si souvent sur l'apparence ! — Hélas ! oui ; et l'apparence était si fort contre vous ! — Je vais vous expliquer toute l'affaire. J'avais osé dire que votre tante Sophie avait eu avant son mariage une inclination malheureuse, et n'avait épousé M. Dalbray que par dépit. Causant avec elle des affections de famille, je lui dis que je ne voudrais à aucun prix d'une femme qui n'accepterait ma main que faute de pouvoir être unie à un rival préféré ; Mme Dalbray fondit en larmes. A la vue de cette douleur, je me reprochai de l'avoir provoquée, et j'en demandai pardon à genoux. C'est alors que vous me vîtes aux pieds

de votre tante. J'ai bien souffert parfois à l'idée qu'on m'avait cru copable de cette indigne action et de parler d'amour à une femme mariée. — Et moi, je me suis bien promis de ne plus juger sur l'apparence. Mais si je me trompais quant à ma tante Sophie, il n'en était pas de même en ce qui concerne Emma. Comment avez-vous pu, vous si sévère sur la morale, chercher à plaire à quelqu'un que vous n'aimez point ? — C'est que je m'efforçais de l'aimer. Il me semblait qu'avec elle un mari serait heureux. Ah ! je regrette encore de n'avoir pu m'attacher à cette ravissante enfant. — Comment ne l'avez-vous pas pu, quand vous le vouliez ? Il ne doit pas être difficile d'aimer Emma. — Je ne le pouvais point, parce que j'en aimais déjà une autre. Et, celle-là, j'aurais voulu ne pas l'aimer. L'homme est parfois tout pètri de contradictions. Nous dépendons plus de nos sentiments que de notre volonté. — Pas toujours, dit Hélène, qui avait rougi, mais bientôt remise, levait maintenant sur Carlos un regard ouvert. A l'aide de notre volonté, nous dominons nos sentiments, et nous les empêchons de franchir les limites du juste. — Tel est aussi l'usage que j'ai fait de ma volonté. Je me mépriserais moi-même si je me laissais entraîner par la passion à oublier les commandements de l'honneur et de la conscience. — L'entrée d'Albert interrompit l'entretien. Il se mit à causer avec Carlos des services qu'il croyait avoir rendus aux intérêts publics pendant la session du conseil provincial, et il en fit un si pompeux étalage qu'Hélène en rougissait de confusion. Elle